

# Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

## La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone

La répartition des travailleurs et des emplois par région et par zone montre qu'il existe des déséquilibres importants entre les emplois disponibles dans une région ou une zone et le nombre de travailleurs qui y résident. Dans la région de Montréal, le bilan est positif avec 322 250 emplois de plus que de travailleurs (voir le bilan au tableau ci-contre), cet écart s'étant accru de 2,6% depuis 2001. Une telle situation signifie que la région de Montréal doit nécessairement attirer des travailleurs résidant hors de son territoire pour combler les emplois disponibles. Par contre, toutes les autres régions de la ZME de Montréal – Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie – affichent des bilans négatifs : elles comprennent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire respectif.

## Les emplois et les travailleurs par région et par zone, ZME de Montréal, 2006

Région Zone	Emplois (E)		Travailleurs* (T)		Bilan (E - T) N	Taux d'attraction (E / T)
	N	%	N	%		
<b>ZME</b>	<b>1 745 960</b>	<b>100,0</b>	<b>1 690 155</b>	<b>100,0</b>	<b>55 805</b>	<b>1,03</b>
<b>Montréal</b>	<b>1 141 340</b>	<b>65,4</b>	<b>819 090</b>	<b>48,5</b>	<b>322 250</b>	<b>1,39</b>
1- Montréal Ouest	121 235	6,9	107 195	6,3	14 040	1,13
2- Montréal Sud-Ouest	85 445	4,9	92 975	5,5	-7 530	0,92
3- Montréal Centre-Ouest	147 640	8,5	68 295	4,0	79 345	2,16
4- Montréal Centre	379 150	21,7	398 230	23,6	-19 080	0,95
5- Montréal Est	117 135	6,7	125 180	7,4	-8 045	0,94
6- Centre-ville	290 725	16,7	27 200	1,6	263 525	10,69
<b>7- Laval</b>	<b>137 085</b>	<b>7,9</b>	<b>173 580</b>	<b>10,3</b>	<b>-36 495</b>	<b>0,79</b>
<b>8- Laurentides</b>	<b>123 145</b>	<b>7,1</b>	<b>175 705</b>	<b>10,4</b>	<b>-52 560</b>	<b>0,70</b>
<b>9- Lanaudière</b>	<b>64 375</b>	<b>3,7</b>	<b>116 350</b>	<b>6,9</b>	<b>-51 975</b>	<b>0,55</b>
<b>Montérégie</b>	<b>280 020</b>	<b>16,0</b>	<b>405 430</b>	<b>24,0</b>	<b>-125 410</b>	<b>0,69</b>
10- Proche Rive-Sud	116 015	6,6	151 400	9,0	-35 385	0,77
11- Rive-Sud Est	92 025	5,3	120 830	7,1	-28 805	0,76
12- Rive-Sud Ouest	71 980	4,1	133 200	7,9	-61 220	0,54

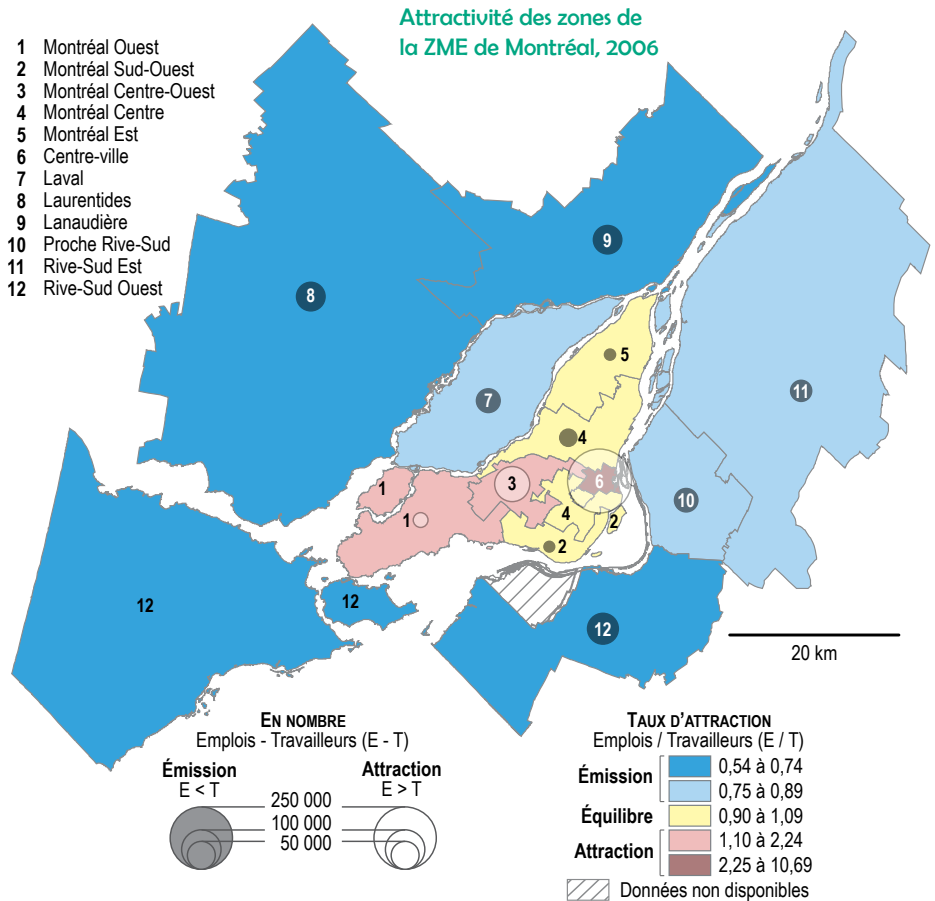
\* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

## Le taux d'attraction par zone

Le portrait infra-métropolitain du marché du travail de la ZME a permis de démontrer que les principales zones d'emplois sont situées sur l'île de Montréal. La cartographie du taux d'attraction (figure ci-contre) vient illustrer ce constat, puisque toutes les zones attractives ou en situation d'équilibre se retrouvent au centre de la ZME (voir la définition du taux d'attraction dans l'encadré ci-dessous). Avec un taux d'attraction de 10,69, le Centre-ville est la zone attractive par excellence. Autrement dit, il y a au Centre-ville 10 fois plus d'emplois que de travailleurs. De plus, même si tous les travailleurs qui résident dans la zone Centre-ville travaillaient aussi sur ce territoire, l'excédent d'emplois ou le déficit de main-d'œuvre serait encore de 263 525 emplois.

Outre la zone Centre-ville, deux autres zones sont également attractives, soit Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest, avec respectivement des taux d'attraction de 2,16 et 1,13. Par contre, toutes les zones des couronnes Nord et Sud et celle de Laval affichent des taux d'attraction inférieurs à 0,8, ce qui indique qu'elles comptent plus de travailleurs que d'emplois sur

leur territoire. L'écart le plus important est enregistré dans la zone Rive-Sud Ouest avec un taux d'attraction de 0,54 : il y a donc pratiquement deux fois plus de travailleurs que d'emplois sur ce territoire. S'ils demeurent encore en 2006 les plus bas du territoire de la ZME, les taux d'attraction de Laval et des zones des Couronnes Nord et Sud ont très légèrement augmenté depuis 2001 (entre 0,01 et 0,06).



### Le taux d'attraction

Le taux d'attraction est défini, pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre d'emplois sur le territoire et le nombre de travailleurs qui habitent ce même territoire.

Quand il avoisine l'unité (entre 0,9 et 1,1), il y a une situation d'équilibre, c'est-à-dire que le nombre de travailleurs est équivalent au nombre d'emplois. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ce soient les travailleurs qui habitent ce territoire qui y travaillent. Si le taux d'attraction dépasse l'unité, on est en situation d'attraction puisqu'il y a plus d'emplois disponibles que de travailleurs; le territoire doit nécessairement attirer une main-d'œuvre extérieure pour répondre à ses besoins. À l'inverse, un taux inférieur à l'unité indique que l'on est en situation déficitaire (il y a plus de travailleurs que d'emplois disponibles sur le territoire) et que certains travailleurs doivent nécessairement sortir de leur territoire pour occuper un emploi (émission).